

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 6 Décembre 2022 à 18 h 00

- Désignation du secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2022

Information sans vote des rapports sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2021

- Dérogations au principe du repos dominical accordées par le maire dans les commerces de détail pour l'année 2023
- Budget général 2022 : délibération modificative N°2
- Budget général : ouverture anticipée des crédits 2023
- Règlement budgétaire et financier
- Convention cadre de fonctionnement du pôle médecine du travail commun à Nîmes métropole et la commune de Bouillargues : avenant N°2
- Suppression de postes
- Règlement de la BCD
- Aménagement et sécurisation du chemin des Alouettes, de l'impasse des Roitelets et de la rue des chasseurs : demande de financements
- Chemin des alouettes et rue des chasseurs : dissimulation des réseaux secs
- Vidéoprotection : demandes de subventions
- Taxe d'aménagement : modalités de reversement partiel (sous réserve)
- Service de paie à façon : avenant n°2
- Approbation des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme accessible à tous les usagers
- Informations sur les décisions prises en application de l'article L2122-22 du CGCT
- Questions diverses éventuelles